

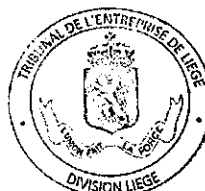


Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



19124617



06 SEP. 2019

Greffe

N° d'entreprise : 885.380.168

Dénomination

(en entier) : **SEMAFORMA**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Association sans but lucratif**Siège : **Rue Bonne Fortune, 102, 4430 ANS**

**Objet de l'acte : NOMINATION ET CESSATION DE FONCTION D'ADMINISTRATEURS -
NOMINATION DES PERSONNES HABILITEES A AGIR EN QUALITE
D'ORGANE DE REPRESENTATION GENERALE**

NOMINATION ET CESSATION DE FONCTION DES ADMINISTRATEURS

Les mandats des administrateurs suivants sont arrivés à échéance :

- Michel Davagle, domicilié Avenue Reine Astrid, 3A, 4500 HUY, né à Huy, le 19 août 1947
- Bernard Dechamps, domicilié rue Pierre-Jacques, 63, 4520 MOHA, né à Liège le 8 décembre 1965 ;
- Caroline Ducenne, domiciliée rue de Besinne, 71, 5170 ARBRE, née à Mons le 31 janvier 1970.
- Cédric Kalkmann, domicilié rue Targnon, 37/2, 4987 STOU MONT, né à Chénée le 15 mai 1975
- Théo Vanhees, domicilié rue du Héros, 7, 4431 LONCIN, né à Ans le 18 mai 1951 ;
- Pierre Van Hoyer, domicilié rue du Stockay, 5, 6997 FANZEL, né à Liège le 13 septembre 1955.

L'assemblée générale du 15 mai 2019 reconduit les mandats des administrateurs suivants :

- Michel Davagle, domicilié Avenue Reine Astrid, 3A, 4500 HUY, né à Huy, le 19 août 1947
- Bernard Dechamps, domicilié rue Pierre-Jacques, 63, 4520 MOHA, né à Liège le 8 décembre 1965 ;
- Théo Vanhees, domicilié rue du Héros, 7, 4431 LONCIN, né à Ans le 18 mai 1951 ;
- Pierre Van Hoyer, domicilié rue du Stockay, 5, 6997 FANZEL, né à Liège le 13 septembre 1955.

Les mandats des administrateurs suivants ne sont donc pas reconduits :

- Caroline Ducenne, domiciliée rue de Besinne, 71, 5170 ARBRE, née à Mons le 31 janvier 1970.
- Cédric Kalkmann, domicilié rue Targnon, 37/2, 4987 STOU MONT, né à Chénée le 15 mai 1975

L'AG prend aussi connaissance de la démission, en qualité d'administrateur, de Fernand Maillard domicilié Avenue de Nivelles, 107, 1300 LIMAL, né à Halanzy le 30 mai 1956.

NOMINATION DES PERSONNES HABILITEES A AGIR EN QUALITE D'ORGANE DE REPRESENTATION GENERALE

Le conseil d'administration réuni ce 15 mai 2019 désigne comme personnes disposant, en tant qu'organe, du pouvoir de représenter seules l'association dans tous les actes juridiques :

- TOUSSAINT Karin, domiciliée Avenue de Tervuren, 86, Bte 1, 1040 Bruxelles, née à Etterbeek, le 9 juin 1964 ;
- VANHEES Théo, domicilié rue des Héros, 7, 4431 LONCIN, né à Ans, le 18 mai 1951 ;
- DAVAGLE Michel, domicilié 3A, Avenue Reine Astrid, 4500 HUY, né à Huy, le 19 août 1947.

L'association est valablement représentée dans tous les actes ou en justice par l'une de ces personnes agissant individuellement qui, en tant qu'organe, ne devront pas justifier vis-à-vis des tiers d'une décision préalable et d'une procuration du conseil d'administration.

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

Les restrictions aux pouvoirs de l'organe de représentation générale sont inopposables aux tiers même si elles sont publiées sauf dans l'hypothèse où l'association établit, dans le chef du tiers, une mauvaise foi caractérisée.

Pour l'ASBL SEMAFORMA,
Michel DAVAGLE,
Agissant en qualité d'organe de représentation générale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/09/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature